

LE RAS-LE-BOL D'EMMANUEL

Bonjour, veuillez trouver ci-dessous une lettre que je viens d'envoyer à l'agglomération en réaction à un article d'autosatisfaction qui m'a passablement énervé !

Bonjour

Je me permets de réagir à l'article que vous venez de faire paraître dans le numéro 49 d'Agglomag.

Je voudrais passer en revue tout l'article avec un regard critique car en tant que cycliste depuis longtemps (actuellement en congés à cause d'une chute de vélo....), beaucoup de choses m'agacent :

1. Vous dites que "la petite reine poursuit sa route dans l'agglomération" mais **les cyclistes n'ont pas attendu que vous fassiez des pistes cyclables pour être convaincus de l'urgence de ce moyen de déplacement.**

2. Vous citez l'exemple de Bois Guillaume qui est justement le contre exemple absolu (Mont saint Aignan est très bien aussi dans le genre) des pistes cyclables inempruntables par des cyclistes: prenons le chemin de Clères: une soi disant piste cyclable a été "dessinée" passant régulièrement du trottoir plein de gravillons (malgré la politique de rénovation des trottoirs de cette ville) à la route dont la présence du terre plein central fait qu'on se fait klaxonner tout le temps. Moralité: on passe par le quartier St André, l'avenue Gallieni, La route de Neuchâtel, ou la rue Carnot, là il n'y a pas de pistes cyclables, on partage la route avec les voitures sans problèmes et sans gêner les piétons.

3. "Le carrefour de la Vielle que peuvent aujourd'hui emprunter les cyclistes", parlons-en, je dirais que ne peuvent plus emprunter les cyclistes. Celui qui a dessiné cela est sans doute un amateur doué de maquettes pour train électrique, mais franchement, **quel cycliste voudrait suivre ce tracé complètement farfelu avec des angles droits digne des meilleurs moments de Traffic de Jacques Tati ?**

4. "D'ici fin 2007, nouvelle liaison d'environ 10 km réservée aux vélos entre la gare de Maromme et les hauts de Rouen le long de la voie rapide".

Première remarque, cette "piste cyclable" existe déjà, je l'ai empruntée une fois car j'étais pressé mais je peux vous dire qu'il faut vraiment être masochiste pour suivre cette voie rapide (d'ailleurs personne ne roule jamais dessus) alors que vous avez la route si agréable des long vallons parallèle dans la forêt verte.

5. Les quelques dizaines de mètres de piste cyclable le long du maxicoop avenue du Maréchal Juin sont totalement inutiles : on monte sur le trottoir pour y redescendre aussitôt, juste le temps de voiler notre roue.

6. "Les 1550 mètres aménagés le long de la RD 42 à Saint Aubin Epinay" ne sont en réalité qu'un chemin de terre et de graviers, idéal pour les crevaisons et les chutes avec plaies bien saignantes. Encore un endroit rêvé pour se faire klaxonner par des automobilistes qui n'ont pas compris que la seule solution à cet endroit, comme au chemin de Clères, est de partager l'axe avec eux.

7. Je mentionnerai pour terminer toutes ces aberrations sur les dites pistes cyclables, par exemple comme à Mont Saint Aignan rue du président Kennedy qui se terminent face à un trottoir, entraînant la chute inexorable par dessus le guidon du cycliste qui respectera le marquage au sol.

Dans un genre différent il y a la voie cyclable qui suit le boulevard de l'Yser où j'ai crevé deux fois : elle est pleine de débris, clous, morceaux de verre cassé, jamais balayée et la nouveauté est que **les petits ustensiles au sol sensés nous séparer des voitures sont déjà cassés et en travers de la voie !**

Quand je lis tout cela et que j'apprends qu'il y en a pour 10 millions d'euros, j'ai envie de hurler.

Alors voilà ce que je voudrais vous dire :

A. Eduquons d'abord l'automobiliste à respecter le cycliste et à ne pas jalouser sa liberté d'action.

B. Si on fait des pistes cyclables, n'en faisons pas une fierté en nombre de kilomètres mais en matière de qualité.

C. Pensez avant tout que vous êtes en position de cycliste lorsque vous faites de tels projets et non en position d'automobiliste qui va se débarrasser de ces petits insectes à pédales qui le gênent.

D. Prenons exemple de la Hollande dont je reviens, où le cycliste est roi, roi sur les véhicules à moteur, et roi sur les piétons.

Ayons une vraie politique dans ce sens et ne faisons pas de bricolage à court terme.

E. Le vélo est la plus belle des inventions en matière de moyen de locomotion écologique. A notre époque de grande remise en question sur l'équilibre de la planète pour les générations à venir, il est l'une des solutions phares et il y a une vraie question à se poser à ce sujet et non pas à se donner bonne conscience en le reléguant, pour la bagatelle de 10 millions d'euros sur des morceaux de trottoirs, bords de routes non balayés, chemins de gravillons.

A ce jour, la seule réalisation pour cyclistes qui ait une crédibilité à mes yeux en Seine Maritime est la voie verte entre Forges et Dieppe.

Cordialement. Emmanuel THIRY
<http://emmanuelthiry.chez-alice.fr>



Mon oncle, film de Jacques Tati.